



COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ACTION
SOCIALE DU PAS DE CALAIS

DU 12 septembre 2017

Le comité Départemental de l'action sociale du Pas de Calais s'est réuni le 12 septembre 2017 à 9h30 dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas de Calais 5 rue du Docteur Brassart à Arras, en présence de la présidente du Conseil Madame Degond Marie-Odile, de la déléguée à l'action sociale du Pas De Calais Madame Béatrice Gaudriller et de la secrétaire départementale Madame Bayart Marie Bernadette.

Madame Degond a ouvert la séance par l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du CDAS du 31 janvier 2017,
- points sur les crédits d'action locale 2017,
- projets de sorties 2018,
- questions diverses

Liminaire

L'union UNSA CFTC a tenu à lire la liminaire suivante :

*«Madame la présidente,
C'est la rentrée et comme d'habitude un lot d'annonces de restrictions budgétaires : encore une fois, l'action sociale n'est pas oubliée.
Dans ce contexte de restriction, il faut plus que jamais être vigilant quant à l'utilisation de nos ressources.
Les missions des délégués départementaux de l'action sociale, sont définies à l'article 26 de l'arrêté du 15 janvier 2002, pourquoi dans le Pas de Calais, ces missions ne sont pas respectées ?
Lors du dernier groupe de travail, nous nous sommes aperçus que des décisions ont été prises hors CDAS et hors GT, les règles ne sont pas respectées, pourquoi ?
Encore une fois, les organisations syndicales ne sont ni écoutées, ni entendues, ni comprises.
Nos interrogations seront posées lors de ce CDAS, les réponses devront, bien sûr, figurer dans le procès verbal.
Il est temps que les organisations syndicales soient entendues et comprises !
L'action sociale du Pas De Calais est l'affaire de tous afin d'apporter une prestation de qualité à tous les agents du ressort de la délégation. »*

A la suite des différentes liminaires, Madame Degond a répondu sur les points suivants :

Elle insiste sur le procès verbal qui reste important dans la teneur sans besoin de faire du mot à mot.

Les OS s'interrogent sur l'absence de M Desrumeaux qui doit participer à tous les CDAS du Pas De Calais. C'est jour de grève et il n'a pas pu avoir de train pour venir.

Approbation du procès verbal du CDAS du 13 décembre 2016

Le PV est adopté à l'unanimité après quelques ajouts.

Points sur les crédits d'action locale 2017

Il reste environ 4 000 € de crédits à dépenser, Madame Degond demande des propositions.

En groupe de travail, dans l'urgence, il avait été décidé d'augmenter les chèques cadeaux de 2 €, et, de proposer le concours de dessin pour la fabrication de cartes postales.

Madame Degond est tout à fait d'accord sur le concours avec en récompense pour tous les enfants participant à l'opération un « kit dessin » composé d'une pochette de 24 crayons de couleurs et d'une pochette de feuilles à dessin. Le thème retenu cette année est « c'est la fête ! ».

L'augmentation des chèques cadeaux n'est pas une action offerte pour tous les agents. Or, l'action sociale s'adresse à tous, et Madame Degond aimerait une action ouverte à plus de personnes.

Il est donc décidé de proposer 600 places du cirque de la générosité à 1,50 € pour le 11/11 à 18h25 ou le 12/11 à 13h45. La réservation des places est faite, la publicité doit partir la semaine prochaine.

Pour 2018, il faut réfléchir à des actions plus diversifiées qui s'adressent à tous, à des spectacles auxquels les agents ne peuvent pas accéder facilement tout en gardant la qualité (opéra, ONL...).

Les informations sur les sorties passent tardivement auprès de nos collègues les douaniers. Il faudrait leur envoyer les demandes d'inscription plus tôt et penser aux autorisations d'absence le dimanche.

Projets de sorties 2018

Lors du groupe de travail, un catalogue de sorties a été transmis et certaines ont été sélectionnées afin de les budgéter, notamment, une visite à Paris au jardin des plantes et au musée d'histoire naturelle, accrobranche à Arras et Camiers, la familistère à Guise, les prés du Hem, le jardin mosaïc, le musée du plein air, Laon sur les traces de la guerre.. le calendrier sera défini au prochain CDAS.

Madame Degond aimerait que la participation financière des familles pour les sorties soit à la baisse.

Une action de prévention « stress et sommeil » sera organisée en février ou mars 2018 sur 3 sites différents avec une autorisation d'absence accordée (code FR1MR sur agora).

Questions diverses

1- le point info sur la parc des logements prévu pour les fonctionnaires sera diffusé prochainement.

2- N'ayant toujours pas de solution pour le remplacement du médecin de prévention, Madame Degond envisage de faire une convention avec une association de médecins afin de prévoir les visites médicales obligatoires pour les agents.

Le besoin de médecin est urgent, et des solutions alternatives peuvent être mises en œuvre pour pallier le manque.

En l'absence d'autres questions, Madame Degond a levé la séance.